



suite très impressionnable; or, nous sommes obligés de constater qu'à l'approche de certaines échéances, il s'y manifeste une activité inaccoutumée que n'expliquent pas toujours des besoins commerciaux exceptionnels.

Les autres devises ne présentent pas de grands changements. Le florin hollandais clôture à 2.36, contre 2.37 1/2 le 14 courant; le franc suisse maintient sa prime de 16 1/2 %; quant aux devises scandinaves, elles sont plus fermes.

Dans l'exposé des motifs du projet de loi portant ouverture de crédits provisoires applicables au deuxième trimestre de 1917, M. le ministre des Finances a fait une nouvelle allusion aux préoccupations que lui causent nos énormes achats à l'étranger et les difficultés qu'ils entraînent pour les paiements.

« Il n'est pas sans péril, a écrit M. Ribot, même pour le présent, d'être, au point où nous le sommes, dépendants de l'étranger pour notre alimentation aussi bien que pour la production de notre matériel de guerre. Des efforts énergiques et concertés s'imposent à nous, comme à nos Alliés, pour diminuer les emprunts que nous sommes forcés de faire au dehors. Une meilleure utilisation de nos forces de production aura pour résultat de nous épargner une partie de nos sorties d'or et de la charge qui pèsera sur nous après la guerre. Si nous avons tardé à prendre des mesures pour obliger les imprévoyants à ne pas gaspiller les ressources que nos abondantes réserves d'or et notre crédit ont permis de mettre à leur disposition, notre résolution mûrement pesée ne doit en être que plus ferme de mettre fin à toutes les importations qui ne sont pas rigoureusement indispensables. »

Il n'est personne qui n'applaudisse ce langage du ministre des Finances, du moins parmi ceux qui réfléchissent aux conséquences présentes et futures de cette augmentation constante de nos dettes extérieures. Peut-être aurait-on pu s'en inquiéter plus tôt, car voilà déjà bien des mois que nous avons appelé ici même l'attention sur les inconvénients du « laisser-faire ». Quoi qu'il en soit, il n'est pas trop tard pour vouloir les mesures capables de remédier au mal, si nous sommes décidés à les appliquer avec méthode et persévérance.

M. Ribot recommande à chacun de pratiquer plus strictement l'économie de toutes choses, aussi bien de celles que nous devons acheter au dehors que de celles que nous procure le travail national. C'est un sage conseil. Il sera entendu du public si on sait lui faire comprendre toute l'étendue du dommage qui résulterait de sa méconnaissance et aussi si on lui donne l'impression que cette nécessité de l'économie est enfin reconnue dans certains milieux administratifs et militaires d'où, trop souvent, jusqu'ici, est venu le mauvais exemple. Mais économiser ne suffit pas; il faut produire davantage, obtenir une utilisation meilleure, plus complète, mieux ordonnée de nos forces de production. C'est la seconde face du problème. On paraît décidé à l'aborder après 30 mois de guerre. Néanmoins, comme toujours, les discussions académiques prennent plus de place que l'action. Tandis qu'on recherche la meilleure formule de « réquisition civile » le temps passe, les difficultés s'accroissent et notre coefficient de résistance risque de faiblir.

Puisque nous sommes ici plus particulièrement sur le terrain du change, est-on bien assuré que

tous les moyens de compensation internationale, dont dispose notre pays, sont employés exclusivement pour des besoins nationaux? On peut en douter. Sinon, que signifierait le rappel adressé récemment par le ministre des Finances à la Chambre syndicale des Agents de change, pour lui demander de surveiller plus étroitement le marché des valeurs, de façon à empêcher les ventes de titres émanant de l'étranger? Comment expliquer les transactions qui s'effectuent à la Bourse même du change, à des cours très sensiblement supérieurs à ceux auxquels la Banque de France se déclare disposée à servir les besoins justifiés? Peut-être admettra-t-on qu'il y a quelque chose à faire également de ce côté. La question est importante. Il faut que chacun soit persuadé que l'économie de nos réserves d'or s'impose de plus en plus et mérite qu'on lui sacrifie quelques habitudes et quelques commodités.

Cours des changes de New-York sur :

Table with columns for Pair (Paris, Londres, Berlin, Amsterdam), Unités (100), and dates (juillet 1914, janv. 1917, etc.).

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Table with columns for Unités (100 fr., 100 liv., 100 mk., 100 flor.), and dates (juillet 1914, janv. 1917, etc.).

Changes sur Londres à (Cours moyen du mercredi)

Table with columns for Valeurs à vue (Alexandrie, Bombay, Calcutta, etc.), Valeurs à 90 jours de vue (Buenos-Ayres, etc.), and Variations du mark à (New-York, Amsterdam, Genève).

Variations du mark à

Table showing variations of the mark with columns for New-York, Amsterdam, and Genève, and rows for Cours, Parité, and Perte %.

Le change sur Vienne à Genève est coté 52, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 50 48 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

Table with columns for Cours de l'or, Cours d'argent, and Escompte hors banque, with rows for 20, 20, 20, 20, 20, 20, 20.

(1) Cours au 19 février. - (2) Cours au 17 février.

LA SITUATION

On n'a constaté, depuis huit jours, de véritable activité militaire que sur le front britannique. Nos alliés anglais ont livré une série d'actions heureuses, principalement sur la Somme.

Le renforcement de la guerre sous-marine semble apporter quelque déception aux Allemands. Non que les torpillages ne soient pas importants; mais on ne constate pas qu'ils soient plus nombreux qu'autrefois et les arrivages dans les ports français et britanniques, ainsi que les sorties, ne paraissent pas en avoir beaucoup diminué.

La rupture diplomatique entre les Etats-Unis et l'Allemagne n'a amené encore à aucun acte de guerre. Cependant, la guerre paraît tellement inévitable, que les Etats-Unis s'y préparent rapidement et énergiquement.

La décision la plus importante a été la sommation faite par M. Wilson au gouvernement austro-hongrois de préciser nettement son attitude dans la guerre sous-marine. L'Allemagne seule en avait assumé la responsabilité, voulant par là que l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie pût rester à Washington.

Nous n'en avons pas encore fini avec le roi Constantin. Sa mauvaise volonté à exécuter ses engagements a forcé les ministres de l'Entente à Athènes, à une nouvelle démarche collective. On a particulièrement attiré son attention sur les conséquences fâcheuses que pourraient avoir la continuation de la campagne de presse calomnieuse contre la France et l'inexécution incomplète des conditions formulées par l'ultimatum de l'Entente et acceptées par la Grèce.

C'est une protestation et une démarche de plus! En attendant, le blocus de la Grèce continue.

On a des preuves certaines que la disette des vivres se fait sérieusement sentir en Allemagne et que la gêne alimentaire y devient à peu près insupportable. La rareté des pommes de terre prive la population de son principal et dernier

aliment. La fameuse organisation alimentaire a abouti à un fiasco complet. On a la conviction que toutes les grandes mesures militaires prises par le gouvernement ont surtout pour but de soutenir le moral de la population.

Le Reichstag est convoqué pour la fin de la semaine. Il aura à s'occuper de voter de nouveaux impôts permanents dont le montant annuel dépassera certainement un milliard de marks. Il aura aussi à voter de nouveaux crédits pour la guerre, que les uns évaluent à 15 milliards, les autres à 24.

LES EVENEMENTS DE LA GUERRE

Aucun événement important à signaler cette semaine sur le front occidental. Il n'y a à enregistrer que de nombreux coups de mains et des combats de patrouilles de part et d'autre, mais sans résultat décisif.

Les opérations sur le front britannique deviennent de plus en plus actives. Sur la Somme, les troupes anglaises se sont emparées de quelques éléments de tranchées au nord-est de Gueudecourt. Un détachement est entré fort avant dans les lignes allemandes au sud d'Armentières, sur un front d'environ six cents mètres, infligeant de nombreuses pertes à l'ennemi et ramenant des prisonniers.

De notre côté, grande activité des deux artilleries dans la région de la Butte-du-Mésnil et sur la rive droite de la Meuse, vers le bois des Caurières et vers Bezonvaux. Nos tirs d'artillerie ont allumé un incendie dans les lignes adverses, à la lisière ouest du Grand-Chena.

Le même calme semble régner sur le front oriental. Cependant, dans la région de Slaventine, au nord-ouest de Podgaitze, l'ennemi, fort d'un bataillon, a attaqué les positions russes en colonnes épaisses. Les feux concentrés de l'artillerie l'ont contraint à regagner ses retranchements.

En Roumanie, au nord de Dorna-Vatra, sur la frontière ouest de la Moldavie, dans la région montagneuse située entre les vallées du Cachin et de la Susita, il n'y a rien à signaler que de petites actions de patrouilles et un faible bombardement d'artillerie.

Sur le Sereth, l'artillerie ennemie a bombardé avec plus d'intensité les tranchées russes dans la région des villages de Ciuslea-Motileni, Susiorbul et Mihalea.

L'avance méthodique de nos alliés britanniques continue en Mésopotamie, et l'investissement de Kut-el-Amara s'opère dans des conditions satisfaisantes.

Malgré le froid intense, les opérations sur le front italien ne se sont pas ralenties. Dans la journée du 21 février, l'ennemi a de nouveau tenté des irruptions contre les lignes italiennes à gauche du torrent Maso (val Sugana) et à l'ouest du torrent Vertiolizza (vallée de Fridigo) qui ont été repoussés.

## QUESTIONS DU JOUR

### La Crise du Charbon en France

#### I. — La consommation du charbon en France avant la guerre

La houille, qui, en temps de paix, joue un rôle si considérable dans nos sociétés modernes, est devenue, en période de guerre, l'un des facteurs les plus importants de la Défense nationale.

En effet, la houille ne donne pas seulement la chaleur, la force et la lumière, elle est également la créatrice de la fonte, du fer, de l'acier et d'une foule de produits chimiques dont les industries de guerre ne peuvent actuellement se passer.

M. Andrew Carnegie avait proclamé, en 1899, que la suprématie industrielle appartiendrait au pays qui pourrait fabriquer la fonte et l'acier au plus bas prix de revient, parce que le prix de presque tous les articles manufacturés est influencé par le coût de ces deux éléments. Or le prix de revient de la fonte et de l'acier dépend surtout du prix du combustible mis en œuvre pour les produire, et M. Herriot, ministre des Travaux publics et du Ravitaillement, a donc eu raison de dire au Sénat (séance du 8 février) : « Je suis convaincu que demain la puissance d'un pays se mesurera à sa teneur de charbon, car aujourd'hui le charbon n'est pas seulement l'agent de la force mécanique, il est le créateur de la vie chimique et de toutes sortes de vies industrielles. »

Pour des raisons que nous examinerons plus loin la production carbonifère de la France, avant la guerre, ne s'est malheureusement pas développée dans le rapport de ses besoins industriels et dans une proportion équivalente à l'augmentation constatée dans les autres grands pays producteurs.

Le tableau suivant l'établit d'une manière incontestable :

Pays	1900		1913		Augmentation en 1913	%
	(En milliers de tonnes)					
France	33.405	40.844	+ 7.439	22		
Allemagne	149.551	279.000	+129.449	86		
Angleterre	228.784	287.000	+ 58.216	25		
Autriche	32.532	43.700	+ 11.168	34		
Belgique	23.463	22.900	- 563	2		
Hongrie	6.575	9.445	+ 2.870	43		
Italie	480	663	+ 183	38		
Russie	16.156	29.015	+ 12.859	79		
Russie	244.600	517.000	+272.400	111		
Etats-Unis	105.000	188.000	+ 83.000	79		
Divers	840.546	1.417.567	+577.021	69		

Ainsi, les mines de houille françaises n'ont accru leur extraction, entre 1900 et 1913, que de 7.439.000 tonnes, ou 22 %, tandis que l'accroissement mondial a atteint 577.021.000 tonnes, ou 69 %.

La production carbonifère nationale ne suffit pas aux besoins de nos industries, et nous nous trouvons dans l'obligation de demander la différence à l'étranger.

#### Production, importation et consommation des combustibles minéraux en France

Années	Production		Consommation nationale
	(En milliers de tonnes)		
1904	34.168	14.562	47.030
1905	35.928	14.007	48.669
1906	34.196	18.742	51.782
1907	36.754	19.431	55.106
1908	37.384	19.166	54.747
1909	37.840	20.023	56.354
1910	38.350	19.892	56.530
1911	39.230	21.445	59.930
1912	41.145	20.704	60.677
1913	40.844	22.866	63.400

D'où tirions-nous les combustibles minéraux qui, avant la guerre, nous servaient à combler le déficit constaté par le tableau ci-dessus ? Les importations de 1913 vont nous l'indiquer :

Pays	Houille		Coke	Agglomérés	Importations totales
	(En milliers de tonnes)				
Angleterre	11.257	—	—	175	11.432
Belgique	3.669	547	—	642	4.858
Allemagne	3.490	2.393	—	188	6.071
Autres pays	294	130	—	81	505
Total	18.710	3.070	—	1.086	22.866

Ainsi, en 1913, c'était déjà l'Angleterre qui nous fournissait la majeure partie du complément de houille que certaines de nos industries demandaient à l'étranger, mais la part de l'Allemagne et de la Belgique réunies s'élevait à 10.929.000 tonnes.

#### II. — Modifications apportées par la guerre

La brusque agression de l'Allemagne modifia profondément, dès le mois d'août 1914, la situation de la France au point de vue carbonifère, en ce sens que cette agression nous fit perdre à la fois les importations belges et allemandes et une notable partie de nos deux grands bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais.

Le tableau suivant donne une idée très précise de l'importance du déficit causé par l'occupation partielle des deux départements :

Bassins	1914			Total
	1913	1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>e</sup> semestre	
(En milliers de tonnes)				
Nord et Pas-de-Calais	27.389	13.916	3.884	17.800
Loire et Haute-Loire	3.967	1.918	1.570	3.488
Gard et Hérault	2.332	1.152	893	2.045
Tarn et Aveyron	1.975	927	884	1.811
Isère	362	178	139	317
Saône-et-Loire	2.210	1.080	968	2.048
Bouches-du-Rhône	694	354	265	619
Autres départements	1.915	914	744	1.658
Totaux	40.844	20.439	9.347	29.786

La production française de 1914 a donc été inférieure de 11.058.000 tonnes, ou 28 %, à celle de 1913, et cette réduction s'applique pour 9.589.000 tonnes aux départements du Nord et du Pas-de-Calais et pour 1.469.000 tonnes à nos autres bassins houillers.

En 1915, la France devait par conséquent avoir, par rapport à l'année 1913, un déficit houiller de 21.987.000 tonnes.

#### III. — Consommation de guerre

Le brusque arrêt des importations en France des combustibles minéraux allemands et belges a considérablement gêné celles de nos industries qui, par nécessité d'exploitation, utilisaient ces importations ; mais ce n'est pas cet arrêt qui a provoqué la crise de quantité que nous subissons actuellement, car, la production houillère anglaise ayant pris la place des mines allemandes et belges, le montant de nos importations, depuis le commencement de la guerre, n'a pas sensiblement diminué. En voici la preuve :

Années	Houille		Coke	Agglomérés	Importations totales
	(En milliers de tonnes)				
1913	18.710	3.070	1.086	22.866	
1914	17.663	1.462	776	20.901	
1915	20.382	231	438	21.051	
1916	20.281	803	668	21.752	

La différence entre 1913 et 1916 est peu considérable et n'aurait apporté aucun trouble sur notre marché si la situation de notre production nationale s'était tant soit peu améliorée. Malheureusement la raréfaction de la main-d'œuvre et les difficultés de transport — double conséquence de la mobilisation générale — ont rendu l'exploitation de nos gisements houillers infiniment plus difficile qu'avant la guerre, et la moyenne mensuelle de leur extraction n'a pas sensiblement dépassé, en 1916, la moyenne mensuelle de l'année 1915.

Il en résulte que les quantités de combustibles minéraux mis à la disposition de la consommation française s'expriment par les chiffres suivants :

#### Production, importation et consommation des combustibles minéraux en France

Années	Production		Consommation nationale
	(En milliers de tonnes)		
1913	40.844	22.866	63.400
1914	29.786	20.901	50.687
1915	19.909	21.051	40.960
1916	21.478	21.752	43.230

Au cours des derniers mois de 1914, et pendant l'année 1915 tout entière, la France s'est peu ressentie de la réduction des quantités de charbon mises à sa disposition, parce que, d'une part, l'occupation allemande l'avait privée de plus des trois-quarts de son industrie sidérurgique et que, d'autre part, son activité économique se trouvait à peu près paralysée.

« Mais cet état de choses, a dit M. le sénateur Perchot au cours de l'interpellation du 8 février, ne devait ni ne pouvait durer. Peu à peu la vie économique reprend : les industries se remettent au travail, soit pour la fabrication du matériel de guerre et des munitions, soit pour la satisfaction des besoins de la population civile, soit enfin pour l'exportation. Par suite, la demande de charbon augmente chaque jour davantage. »

« Nous avons consommé, en 1915, 40 millions de tonnes de charbon. Devant les progrès de la reprise de l'activité industrielle, on avait établi, pour 1916, un programme portant à environ 44 millions le chiffre total probable de la consommation. Sur ces 44 millions, 22 millions devaient être fournis par les mines françaises et 22 par l'importation. »

En fait, le programme prévu pour 1916 a été à peu près réalisé quant aux quantités mises à la disposition de la consommation ; en effet, il n'y a eu qu'un déficit apparent d'environ 770.000 tonnes, mais il est probable que sous l'influence de l'accroissement de l'activité industrielle nationale survenu pendant le second semestre 1916, et révéillé par une augmentation considérable des recettes commerciales des chemins de fer, ce déficit a été beaucoup plus important : Nous arrivons ainsi à la véritable cause de la crise.

(A suivre.)

EDMOND THÉRY.

#### Les Finances Italiennes

M. Paolo Carcano, ministre du Trésor d'Italie, vient de remettre à la Chambre des députés, l'exposé de la situation financière du pays et les projets de budgets pour les exercices 1916-17 et 1917-18.

M. Carcano commence par des considérations qui pourraient servir de frontispice à tous les budgets de chaque gouvernement allié. « A l'heure où nous sommes, dit-il, la guerre domine tout. En parfait accord avec nos alliés, nous poursuivons une lutte gigantesque, pour que la civilisation triomphe de la barbarie. Cette lutte concentre en elle tous les ressorts de la vie : intelligence, énergies, volonté héroïque, renoncements, vertus militaires et civiles, »

sacrifices de sang et d'argent : tout y est voué ; car le Pays tout entier sent qu'il faut vaincre, vaincre à tout prix, pour le salut de la patrie et de l'humanité.

« Or, comme cette guerre réclame des moyens financiers en énorme quantité, en même temps qu'elle amène des changements profonds dans les différentes formes de la vie économique, il est, plus que jamais, d'un très haut intérêt d'examiner, sous ce double rapport, les faits qui se sont produits pendant l'année, la situation qui en découle et les prévisions qu'il y a lieu de faire pour le prochain avenir, en mettant, pour cela, en pleine lumière les conditions de nos finances et de notre économie nationale. »

L'exercice 1915-16 accuse un ensemble de dépenses de 10 milliards 625 millions dont 7 milliards 365 millions ont été absorbés par la guerre. En regard de cette dépense, les recettes effectives, dépassant les prévisions budgétaires, se sont élevées à 3 milliards 734 millions. Le surplus a dû être inscrit au passif de l'Etat.

Le budget de 1916-17, élaboré à la fin de 1915, prévoyait alors un excédent de 111 millions dans l'évaluation des recettes et des dépenses effectives, et un excédent de 74 dans la catégorie du « mouvement des fonds » : d'où, dans l'ensemble des recettes et des dépenses réelles, un excédent de 185 millions.

A la suite des mesures qu'on a adoptées, en vue de la poursuite de la guerre, des variations, nombreuses et importantes, sont venues modifier les premières prévisions des dépenses.

Les dépenses des deux ministères militaires ont dû être augmentées de 4 milliards 715 millions, dont 4 1/2 milliards pour le seul ministère de la Guerre. Dans ces conditions, la dépense pour l'exercice 1916-17, abstraction faite des charges que l'état de guerre pourrait imposer par la suite, ressort, au 30 novembre 1916, à 8 milliards 982 millions, soit, par rapport aux évaluations préliminaires, une augmentation de 5 milliards 731 millions, dont 5 milliards 567 millions aux dépenses effectives, 6 millions aux constructions de chemins de fer et 158 millions aux « mouvements des fonds ».

Contre cette surcharge qui grève le budget de 1916-17 se placent des surcroûts de recettes, provenant soit des nouveaux impôts, soit d'une estimation plus précise des principaux revenus publics, d'après les résultats donnés par le dernier exercice et les quatre premiers mois de l'exercice courant.

On continue à pourvoir à ces déficits nouveaux par des mesures financières appropriées : opérations de crédit à l'étranger et émissions de bons du Trésor ordinaires et à échéances variables. A fin novembre 1916, le total de leur circulation s'élevait à 4 milliards 290 millions.

M. Carcano ajoute pour les timorés qui, jugeant encore à l'ancienne mesure, seraient effrayés de ces chiffres :

« Le Trésor est parfaitement assuré qu'il ne manquera jamais des moyens dont il a besoin pour faire face aux exigences de la guerre. Cette foi qui l'anime est alimentée par l'aide réciproque que, dans un esprit de solidarité fraternelle, les Alliés ne cessent de se donner, et, plus encore, par le fait indiscutable, dont la preuve n'est plus à faire, que tous les Italiens, qu'ils soient riches ou pauvres, capitalistes ou représentants de l'épargne la plus modeste, tous, indistinctement, ont conscience du devoir et de l'intérêt qui leur incombent, et qui les engagent à prêter à l'Etat tout ce qui lui est nécessaire pour le salut et l'avenir de la patrie. »

L'exercice 1917-18, établi par avance et dans l'hypothèse de conditions normales, amène aux constatations suivantes : les recettes et les dé-

penses effectives accusent un excédent de 525 millions ; le « mouvement des fonds » présente, lui aussi, un excédent de 69 millions : d'où, pour le total des recettes et des dépenses, un excédent de 594 millions.

Une remarque qui a son importance, au sujet de cet excédent de recettes, estimé à 525 millions, par rapport aux dépenses effectives, c'est qu'il s'affirme après qu'on a grevé le budget de 655 millions, pour pourvoir aux intérêts des trois emprunts nationaux 4,50 et 5 % des bons du Trésor de différent type : bons émis pour acquitter des fournitures militaires, bons spéciaux placés à l'étranger, bons à trois et à cinq ans, et enfin pour payer l'intérêt dû aux banques d'émission pour les sommes qu'elles ont mises à la disposition de l'Etat.

Quant aux nouvelles dettes qu'il faudra contracter pour faire face aux besoins de la guerre, il y a lieu de noter que les intérêts afférents sont, d'ores et déjà, couverts par l'excédent présumé qui figure au budget, soit plus d'un demi-milliard. De sorte que les contribuables ont raison d'entrevoir à leur profit une longue période de trêve, même dans l'hypothèse que la guerre durera encore longtemps.

Ainsi malgré de si nombreuses et graves difficultés, les conditions économiques et financières de l'Italie demeurent satisfaisantes.

La période qui s'est écoulée du 1<sup>er</sup> novembre 1915 au 31 octobre dernier a occasionné des dépenses de guerre évaluées à 9 milliards. On a fait face à cette dépense par des encaissements extraordinaires et, pour donner une idée des opérations de sa Trésorerie, M. Carcano en publie ce tableau où les 9 milliards sont répartis par groupes de millions de francs de la façon suivante :

	Millions de francs
Versements effectués par les ministères de la Guerre et de la Marine au compte des recettes budgétaires (tabacs, douanes, etc.).....	230
Plus-values de recettes à la suite des nouvelles mesures fiscales adoptées.....	470
Emprunt national 5 0/0 — Produit net du comptant versé par les souscripteurs.....	2.120
Bons du Trésor spéciaux (opérations de crédit à l'étranger).....	2.242
Bons à trois et à cinq ans.....	1.350
Bons ordinaires.....	1.659
Bons pour les fournitures de l'armée.....	140
Avances extraordinaires des banques d'émission.....	200
Billets d'Etat.....	272
Mandats du Trésor.....	229
Réduction du fonds de caisse.....	88
Total.....	9.000

\*\*\*

A la suite de l'exposé budgétaire proprement dit, M. Paolo Carcano aborde quelques autres questions d'où résultent les preuves que l'état financier et économique de l'Italie est parfaitement sain et ne saurait inspirer qu'une solide confiance en l'avenir.

La circulation fiduciaire a été maintenue dans les limites les plus sévères. Les billets de banque émis depuis novembre 1915 se sont accrus de 200 millions seulement sous forme d'avances extraordinaires au Trésor. Dans la même période, on n'a émis que pour 272 millions de francs de billets d'Etat.

Le montant global des billets de banque, comprenant la circulation des trois banques d'émission et la circulation de l'Etat s'élevait, au 31 octobre, à 4 milliards 692 millions : soit une augmentation de 847 sur l'année précédente et de 724 millions par rapport au 31 décembre 1915. La circulation propre des banques — y compris celle complètement couverte par l'encaisse — avait augmenté de 119 millions.

Les réserves métalliques et assimilées, en garantie des billets et des dettes à vue qui s'élevaient, au 31 décembre 1915, à 1 milliard 700 millions, étaient de 1 milliard 702 millions au 31 octobre ; d'où une diminution de 8 millions par rapport au 31 octobre 1915, date à laquelle elles marquaient 1 milliard 710 millions. Ces chiffres se rapportent au total des encaisses des trois établissements italiens d'émission, en couverture de leur circulation.

Il est impossible d'entrer ici dans le détail, même succinct, du long et complet exposé financier qui a traité tant de questions de si grande importance. Mais à son dernier chapitre, nous arrivons à la conclusion qui a été dans l'esprit de tous les auditeurs du ministre, à savoir que l'Italie est dans une situation économique et financière absolument saine. « Dès le début de la guerre, a déclaré M. Carcano, notre vie économique était devenue plus intense et féconde. L'exactitude de cette assertion est prouvée par les faits qui se sont produits pendant la nouvelle année de guerre qui touche à sa fin. On travaille davantage, on produit plus abondamment et on épargne plus. Chacun sent le devoir qui lui incombe, de servir activement la collectivité ; chacun entend le lien intime qu'il y a entre la vie économique et les finances, entre les finances et la guerre ; chacun aperçoit la nécessité d'intensifier la production et l'épargne, pour donner à l'Italie et au Gouvernement qui la représente le moyen de remporter la victoire. »

La seule ombre au tableau est la balance commerciale. Mais c'est une obligation de guerre qui comme toutes les autres, aura sa fin et, sans doute, aussi, sa récompense. Mais l'Italie, qui ne vit plus que pour la victoire, ne s'arrête pas à ce détail. En ce qui concerne particulièrement l'argent indispensable à la guerre elle ne pourra, comme les autres pays, se le procurer que par des emprunts. Aussi, pour sauvegarder l'avenir, le gouvernement italien n'a-t-il plus qu'un programme financier : mettre les recettes publiques en mesure de suffire amplement au service de la Dette. On constate qu'il y est arrivé et l'on peut être certain qu'il y arrivera toujours.

Georges BOURGAREL.

### Le Resserrement du Blocus contre l'Allemagne

Conséquence de l'initiative que l'Allemagne a prise en instaurant le 31 janvier dernier la guerre sous-marine à outrance et en créant des zones prohibées où elle s'accorde le droit de couler les navires marchands sans avertissement et sans distinction, le gouvernement britannique a promulgué, le 21 février courant, un « Ordre en Conseil » qui rend plus rigoureuse la répression du commerce maritime avec les puissances ennemies.

Les nouvelles prescriptions britanniques peuvent se résumer ainsi :

1<sup>o</sup> Tout navire venant d'un pays neutre, auquel l'ennemi peut avoir accès, et tout navire se rendant à un pays neutre de ce genre, seront réputés porteurs de marchandises en provenance ou à destination de l'ennemi. Ils seront, par conséquent, amenés dans un port pour y être examinés.

Si l'examen d'un navire montre qu'il est porteur de marchandises en provenance ou à destination de l'ennemi, deux cas peuvent se présenter :

1<sup>o</sup> Le navire s'est soumis volontairement à la visite en venant toucher l'un des ports désignés pour cet objet. En ce cas, la marchandise seule sera sujette à la confiscation ;

2<sup>o</sup> Le navire, en s'abstenant d'aller toucher les ports de visite, aura essayé d'échapper aux croisières des Alliés. Il pourra alors être confisqué lui-même, outre la confiscation du chargement qui serait destiné à l'ennemi ou qui en proviendrait.

Cette sévère et énergique mesure remplace dorénavant les principes de navigation maritime établis par notre alliée en 1915 et 1916, et qui n'étaient plus suffisants ni assez défensifs depuis que l'Allemagne a affirmé officiellement son droit à la piraterie.

La déclaration allemande du 31 janvier 1917 a créé autour des Iles-Britanniques une zone prohibée, où les navires marchands courent, par le fait de la piraterie allemande, les plus graves dangers. Pour que des bâtiments neutres destinés à la Hollande ou aux Etats scandinaves, par exemple, ne s'exposent pas inutilement à ce péril, l'Amirauté britannique les a autorisés à se faire visiter dans des ports britanniques du Nouveau-Monde — c'est-à-dire à Halifax ou aux Bermudes — au lieu de venir obligatoirement dans un port du Royaume-Uni, comme Kirkwall.

Mais, en donnant ainsi aux navires neutres une plus grande liberté de mouvements dans la partie de l'Océan Atlantique qui touche à la mer du Nord, l'Amirauté britannique a augmenté les chances des contrebandiers. Elle se considère donc comme obligée de prononcer des sanctions plus sévères, afin de décourager la fraude.

Alors que les marchandises de provenance ou de destination ennemies n'étaient généralement exposées jusqu'ici qu'à être mises sous séquestre ou achetées par le gouvernement britannique, elles sont maintenant exposées à la confiscation. En outre, les navires neutres qui auraient essayé d'échapper aux visites britanniques sont traités comme s'ils avaient essayé de rompre un blocus, et ils sont sujets, eux aussi, à la confiscation.

Etant données les relations parfaitement confiantes qui existent entre le gouvernement des Etats-Unis et les gouvernements alliés, il est permis d'espérer que les nouvelles mesures adoptées par l'Amirauté britannique n'ont pas été une surprise pour le cabinet de Washington. Ajoutons enfin que ces mesures ne pourront être appliquées qu'à la suite de jugements prononcés, en chaque cas particulier, par les cours de prises britanniques, lesquelles sont libres, on le sait, d'appliquer ou de ne pas appliquer un « ordre en conseil », suivant qu'elles le regardent comme conforme ou contraire au droit international.

\*\*\*

Le jour même où a été ratifié cet important « Ordre en Conseil », Sir Edward Carson, ministre de la Marine anglaise, a déposé devant la Chambre des Communes une nouvelle demande de crédits pour son département. Il a demandé à la Chambre de maintenir à 400.000 le chiffre des hommes affectés au service de la marine.

Sir Edward Carson a déclaré que, jusqu'au mois d'octobre 1916, 8 millions d'hommes ont été transportés par mer et qu'il n'y a eu qu'un ou deux accidents. On a également, pendant la même période, transporté par mer 9.420.000 tonnes d'explosifs et de matériel, plus d'un million de malades et blessés, ainsi que plus d'un million de chevaux et de mules et 4.750.400 kilogrammes de pétrole. Depuis le début de la guerre, nos Alliés ont examiné sur mer ou dans leurs ports 25.674 navires. C'est tout dire de la vigilance de la flotte britannique.

Parlant de la menace sous-marine, le ministre a dit que cette menace n'était pas nouvelle, mais qu'elle s'accroissait, et bien qu'elle n'ait pas encore reçu sa solution, il espère que dans le développement des mesures qui ont été prises ou qui vont l'être incessamment, son importance sera de beaucoup réduite. Un département anti-sous-marin, composé d'hommes choisis parmi les plus expérimentés, a été créé et on en attend les meilleurs résultats.

Au cours des deux derniers mois, le nombre des navires marchands anglais armés a été augmenté

de 47 % et cet armement est sans cesse étendu à un plus grand nombre de navires. La proportion de navires marchands armés qui ont réussi à échapper après avoir été attaqués par des sous-marins s'élève à 78 %, tandis que cette proportion n'est que de 24 % pour les navires non armés.

Le nombre des vapeurs de plus de 1.000 tonnes, britanniques, alliés et neutres, perdus dans les dix-huit premiers jours de décembre, a été de 69 avec un tonnage total de 201.000 tonnes ; en janvier, 60 navires d'un tonnage total de 182.535 et en février 89 navires d'un tonnage total de 268.631 tonnes.

Le total général des navires perdus a été de 118 pour les dix-huit premiers jours de décembre, 91 pour janvier et 154 pour février. Du 1<sup>er</sup> au 18 février, 6.076 navires sont arrivés dans les ports du Royaume-Uni et 5.873 en sont partis, en dépit du blocus allemand. On évalue à 3.000 le nombre des navires qui se trouvent à la fois dans la zone dangereuse.

Le ministre a ajouté qu'il se proposait de publier désormais, avec les noms des navires perdus, le chiffre des départs et des arrivées des navires de toutes nationalités, ainsi que le chiffre des navires attaqués ou ayant réussi à échapper.

« Nous ne publions pas, a ajouté sir Edward Carson, le nombre des sous-marins détruits. Cette méthode de silence embarrasserait beaucoup l'ennemi. Je puis dire cependant qu'au cours des dix-huit derniers jours, nous avons eu 40 engagements avec des sous-marins. »

\*\*\*

Ces importantes et sincères déclarations du ministre anglais, qui montrent tout l'effort fait par notre alliée pour réduire à néant les espérances que fonde Berlin sur la guerre sous-marine à outrance, sont à rapprocher du mécontentement qui règne en Allemagne, où l'on estime que cette nouvelle manœuvre n'a pas donné, jusqu'à présent, de résultats satisfaisants.

Quelques revues navales allemandes commencent même à élever la voix contre les méthodes adoptées et constatent que le grandiose programme de destruction s'annonce comme un échec.

Les résultats sont sensiblement inférieurs aux espérances conçues. On confirme que le nombre des sous-marins en activité ne dépasse pas 200. Tout fait croire que la campagne des sous-marins finira comme celle des zeppelins.

En Autriche, la déception est aussi grande, et la presse hongroise ne cache pas la déception que lui causent les résultats de la guerre sous-marine en Méditerranée.

On constate que les communications avec la Grèce, avec l'Albanie, Salonique, l'Egypte et avec toute l'Afrique septentrionale n'ont été nullement troublées ; que le mouvement des vapeurs entre l'Italie et ses îles continue ; que la Méditerranée est sillonnée de vapeurs venant du Canal de Suez ; que, chaque jour, des dizaines de vapeurs traversent l'Adriatique, arrivant même à Venise et Ancone, etc.

Toutes ces constatations sont rassurantes, car elles prouvent l'échec presque complet des nouvelles méthodes de guerre sous-marine de nos ennemis, piraterie officielle qui n'a réussi qu'à les déprécier complètement dans l'estime des nations.

### Les Crédits provisoires pour le deuxième Trimestre de 1917

M. Ribot, ministre des Finances, a déposé, le 16 février courant, sur le bureau de la Chambre des Députés, un projet de loi tendant à ouvrir les crédits provisoires au second trimestre de 1917, dont le total doit s'élever à 10.501 millions de francs.



**Opposons nos efforts à la résolution désespérée de l'ennemi.** — Le défi lancé par l'ennemi à l'humanité ne peut que servir notre cause en prouvant aux neutres qu'une victoire allemande serait pour eux l'esclavage, et que seule la paix que les Alliés imposeront garantira à l'Europe une ère nouvelle de prospérité pacifique.

L'Allemagne ne pouvait pas faire un geste qui souligne mieux son désespoir.

Cette détermination soulève l'indignation du monde civilisé : opposons l'assurance confiante de nos efforts et continuons, avec une résolution toujours constante, à acheter des Bons de la Défense Nationale, à accroître ainsi notre résistance économique en même temps que notre action militaire.

Nous assurerons toujours mieux notre avantage sur un ennemi réduit à des résolutions si désespérées.

Les Bons sont de 100 fr., 500 fr., 1.000 fr., et au-dessus, rapportent 4 % à échéance de 3 mois, et 5 % à échéance de 6 mois ou un an.

L'intérêt est payable d'avance.

C'est pourquoi, en achetant un bon de 100 fr., l'acheteur n'a à verser que 95 fr., s'il le prend à échéance de un an ou six mois, et 99 fr. s'il est remboursable dans trois mois.

**Le renouvellement des bons municipaux.** — Les opérations de renouvellement et de remboursement des Bons municipaux se poursuivent toujours dans les conditions les plus favorables, constituant ainsi, par des faits, le plus bel éloge qu'on puisse faire des finances de la Ville de Paris.

Sur les 314 millions arrivés à échéance depuis le 2 novembre 1916, et soumis au remboursement, 243 millions ont été renouvelés, 71 millions seulement ont été remboursés.

De ces 71 millions, 66 millions ont été l'objet de demandes et replacés immédiatement dans le public. En réalité, 5 millions seulement de bons remboursés n'ont pas été réémis.

Le montant des renouvellements a donc été de 774 0/00, et celui des remboursements de 226 0/00 ; de plus, 210 0/00 des bons ont été réémis, de sorte que sur l'ensemble il n'a été remboursé et il ne reste à réémettre que 16 0/00.

Cette constatation est des plus encourageantes pour l'avenir.

Si on compare ce pourcentage à celui des opérations précédentes, on constate que, lors de l'échéance des premiers Bons émis, les remboursements étaient de 32 %.

A la deuxième opération, les remboursements n'étaient plus que de 16 %.

Enfin, à celle actuellement en cours les remboursements n'atteignent plus que 1,6 %.

Ces chiffres sont plus éloquents que tout ce qu'on pourrait écrire sur la confiance qu'inspirent les finances municipales et leur gestion.

Au reste, le Conseil municipal, à la fin de la dernière session, s'est préoccupé à très juste titre de la consolidation de la dette flottante, représentée par les Bons municipaux, et de l'émission à cet effet d'obligations municipales destinées à remplacer tout ou partie des bons en circulation. La question est encore à l'étude ; mais il est probable qu'elle sera résolue avant longtemps.

**Les avances aux gouvernements alliés ou amis.** — Aux termes d'une loi publiée au *Journal officiel* du 18 février, le ministre des finances est autorisé à faire, sur les ressources de la trésorerie, des avances aux gouvernements alliés ou amis s'élevant à la somme de un milliard cinq cent quarante sept millions cinq cent mille francs (1.547.500.000 fr.).

Cette somme s'ajoutera à celle de 2.327.500.000 francs qui a fait l'objet de l'article 2 de la loi du 29 décembre 1915.

**La contribution extraordinaire sur les bénéfices exceptionnels de guerre.** — Un avis du ministère

des finances prévient les personnes ou sociétés ayant réalisé, pendant la période s'étendant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1916, des bénéfices exceptionnels ou supplémentaires soumis à la contribution extraordinaire instituée par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1916, qu'elles devront faire la déclaration de leurs bénéfices imposables dans le délai de trois mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1917.

Une prolongation de ce délai pourra être accordée aux contribuables (particuliers ou sociétés) qui, en raison de l'époque à laquelle est dressé leur bilan annuel, ne seraient pas en état de produire leur déclaration dans le délai prévu par la loi. Cette prolongation devra être demandée au directeur général des contributions directes (ministère des finances), qui en fixera la durée.

Les contribuables qui, pour toute autre cause que la précédente, se trouveraient empêchés de produire leur déclaration dans le délai légal de trois mois pourront également obtenir un délai supplémentaire pour la souscrire, dans les conditions réglées par le décret du 3 août 1916.

Ils auront à adresser, à cet effet, une demande au directeur des contributions directes du département où la déclaration devrait être faite, le trentième jour au plus tard avant l'expiration du délai normal, c'est-à-dire en 1917 avant le 1<sup>er</sup> mars.

**Les titres de rente perdus ou volés.** — Le 18 février a été promulguée la loi relative aux titres de rente perdus ou volés à la suite de faits de guerre. En voici le texte :

« Article 1<sup>er</sup>. Les numéros des titres au porteur de rente sur l'Etat déclarés au Trésor comme perdus ou volés à la suite de faits de guerre sont notifiés par le ministre des finances au syndicat des agents de change de Paris pour être publiés au *Bulletin officiel des oppositions*. La publication doit être faite dans les quinze jours qui suivront la notification des numéros.

« Article 2. Toute négociation ou affectation en gage, postérieure au jour où le *Bulletin* est parvenu ou aurait pu parvenir par la voie de la poste dans le lieu où elle a été faite, sera sans effet vis-à-vis du déclarant, sauf le recours du tiers détenteur contre le vendeur ou le débiteur. Le tiers détenteur pourra contester la déclaration faite irrégulièrement ou sans droit.

« Art. 3. Les divers actes et formalités prévus par la présente loi sont exempts de tout droit de timbre, d'enregistrement et de frais de toute nature, tant de la part du syndicat des agents de change que des officiers ministériels requis à cet effet.

« Art. 4. Les dispositions de la présente loi cesseront d'être en vigueur six mois après la cessation des hostilités, telle qu'elle aura été fixée par un décret. »

**Un appel à tous les Français et Françaises de nos campagnes.** — L'appel suivant vient d'être affiché :

Vous avez fourni, depuis plus de deux ans, un effort immense.

Privés de vos meilleurs compagnons, dépourvus d'une grande partie de vos moyens, vous avez, par un travail acharné, triomphé de tous les obstacles, accompli un véritable miracle d'énergie française pour que rien ne manque à nos héroïques soldats et à la population tout entière.

A l'heure où l'achat à l'étranger du complément nécessaire à l'approvisionnement national peut devenir plus difficile, à l'heure où le gouvernement a jugé juste et légitime de relever le prix du blé et demande au Parlement que chaque quintal de la prochaine récolte puisse apporter au producteur une moyenne de 40 francs, vous redoublez d'efforts pour tirer de notre admirable sol toutes les ressources qu'il peut contenir.

En semant partout où vous le pourrez, autant

que vous le pourrez, songez que vous remplissez le devoir le plus haut de défense nationale ; dites-vous que les semailles de printemps 1917 préparent la moisson de la victoire.

Déjà vos frères de travail des classes 1888 et 1889, que le gouvernement vient de mobiliser à la terre, vous reviennent ; ils vous portent le tribut de reconnaissance de la France qui se bat pour ceux qui la nourrissent ; ils vous disent de poursuivre votre rude tâche, sans défaillance, jusqu'au bout.

Confondus avec eux dans un suprême effort, vous montrerez au monde que l'armée des travailleurs de la terre ne fait qu'un avec celle qui défend si glorieusement le sol de la patrie. Votre nom, paysans et paysannes de France, prendra place dans l'Histoire, à côté du nom de vos défenseurs, et devant vous, comme devant eux, s'inclineront les générations à venir.

A l'œuvre donc de toutes vos énergies.

Vous travaillez pour la victoire et la paix françaises.

Le pays compte sur vous.

J. MÉLINE, ancien président du conseil, ancien ministre de l'Agriculture ; EMILE LOUBET, ancien président de la République, président de la Société nationale d'encouragement à l'agriculture ; E. CLÉMENTEL, ministre de l'Agriculture ; VIGER, président de la Fédération nationale de la mutualité et de la coopération agricoles ; GOMOT, président du groupe agricole du Sénat ; JULES DEVELLE, président de l'Académie nationale d'agriculture ; EMILE PLUCHET, président de la Société des Agriculteurs de France ; E. TISSERAND, président de la Société des viticulteurs de France ; FERNAND DAVID, président de la commission d'agriculture de la Chambre des députés.

## GRANDE-BRETAGNE

**Le succès de l'emprunt anglais.** — Lundi soir, 19 février, M. Bonar Law, ministre des Finances, a déclaré, à la Chambre des Communes, que l'émission du nouvel emprunt de guerre, dont la clôture a eu lieu le 16 courant, dépasse 700 millions de livres sterling, soit 17 milliards 500 millions de francs en argent frais (or, billets de banque, bons du Trésor...). M. Bonar Law a ajouté qu'il était impossible de donner le chiffre exact avant la semaine prochaine. Les souscriptions, depuis le dernier jour de clôture, ont été si nombreuses qu'il en reste encore en souffrance de deux à trois cent mille. Il en arrive encore de tous les points du pays.

« Dans une réunion avec des personnalités financières de la Cité, on me demanda, a dit le ministre, quel était le montant d'argent comptant que je considérais nécessaire pour que l'on estimât l'emprunt comme un succès. Je répondis que ce montant devait être de 600 millions de livres sterling (15 milliards de francs), chiffre que je souhaitais, mais auquel je ne m'attendais nullement.

« Il se trouve que, sans prendre en considération la contribution directe des banques à l'emprunt, ce chiffre a déjà été dépassé de plus de 100 millions de livres sterling (2 milliards 500 millions de francs). »

A la suite des déclarations faites par M. Bonar Law à la Chambre des Communes, on a communiqué la note suivante :

« En ce qui concerne la contribution des banques à l'emprunt anglais, il convient de rappeler que la presse anglaise a annoncé, lors du lancement de l'emprunt, que la participation directe des banques n'était pas utile pour le moment, et qu'il était préférable que celles-ci continuassent à avan-

cer à leur clientèle les fonds nécessaires pour les souscriptions en argent comptant.

C'est là un éclatant succès, qui constitue une manifestation de la plus haute importance politique et qui est la preuve de la force financière de notre alliée. La presse anglaise se montre légitimement fière de ce succès. Le *Daily Telegraph* fait ressortir que l'emprunt a été surtout couvert par les souscripteurs et non par les banques.

« Si cette guerre, dit ce journal, est bien une guerre de richesse — et c'est là un aspect qui vient, à la longue, tout aussi important que d'autres — le peuple anglais vient de frapper un coup formidable auquel nos ennemis sont physiquement hors d'état de répondre. »

Le *Times* écrit :

« Ce résultat surprenant est atteint au moment où les revenus de l'Etat ont été portés à 12 milliards et demi. De plus, le chiffre d'argent nouveau souscrit ne comprend pas un centime de souscription directe de la part des banques, alors qu'en 1915, elles avaient souscrit 5 milliards sur 15. »

**Bilan de la Banque d'Angleterre.** — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 14 février, s'établit comme suit :

Département d'émission		Liv. sterl.
Billets émis.....		74 053.000
Dette de l'Etat.....		11.015.100
Autres garanties.....		7.434.900
Or monnayé et en lingots.....		55 603.000
		<u>74 053.000</u>
Département de Banque		
Capital social.....		14.552.000
Dépôts publics (y compris les comptes au Trésor, des Caisses d'Épargne, des agents de la Dette nationale, etc.).....		51.923.000
Dépôts divers.....		145.157.000
Traites à sept jours et diverses.....		28.000
Solde en excédent.....		3.474.000
		<u>215.134.000</u>
Garanties en valeurs d'Etat.....		134 959.000
Autres garanties.....		44.034.000
Billets en réserve.....		34.603.000
Or et argent monnayé en réserve.....		1.538.000
		<u>215.134.000</u>

**Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)**

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.893	9.967	20 40	6 %
27 déc. 1916	54.305	39.675	178.843	163.649	33.080	18 49	»
3 janv. 1917	54.958	39.895	169.535	1.3.977	33.513	19 77	»
10 —	55.465	39.017	179.777	162.858	34.898	19 04	»
17 —	56.115	38.832	189.024	171.265	35.733	18 85	»
24 —	56.623	38.785	189.953	171.715	36.288	19 10	»
31 —	56.664	39.601	213.541	196.100	35.513	16 63	»
7 févr. ....	56.924	39.535	268.732	250.977	35.839	13 33	»
14 —	57.141	39.450	197.080	178.993	36.141	18 33	»

**Majoration des prix des frets.** — Le bureau d'affrètement interalliés de Londres a décidé que les prix de limitation des frets charbonniers au voyage applicables aux navires neutres seraient, à dater du 12 février 1917, majorés de 30 % pour les ports de la Manche et de l'Atlantique. Cette majoration, s'ajoutant aux 20 % de hausse appliqués récemment, constitue une augmentation totale de 50 % sur les prix de limitation du 25 mai 1916. Une augmentation de 50 % sur les mêmes prix était déjà applicable pour les ports de la Méditerranée.



plus, le départ soudain d'ouvriers et surtout de spécialistes peut nuire à la bonne marche des entreprises qui comptaient sur eux. Il serait donc utile de chercher les causes de ce phénomène afin d'y parer d'une façon appropriée. »

La *Magdeburgische Zeitung* fait suivre ce communiqué des commentaires suivants :

« Pourquoi les ouvriers désirent-ils changer d'emploi ? Parce qu'ils espèrent gagner davantage dans une nouvelle place ; parce qu'ils voient une occasion de se réunir à leur famille dont ils étaient séparés et de vivre ainsi à meilleur marché, même avec un salaire égal ; ou, simplement, parce qu'ils voudraient quitter une province étrangère pour revenir dans leur contrée natale. On ne peut le leur reprocher ; c'est pourquoi, si l'on veut pourtant les retenir dans leur emploi actuel, il faudra faire tout ce qui peut être fait, sans nuire à d'autres intérêts justifiés pour leur faciliter la résolution de rester librement. »

« Ainsi, les employeurs qui veulent garder leurs ouvriers auront d'abord à examiner s'ils sont en situation — jusqu'à quel point — de relever les salaires eu égard au renchérissement de la vie. Sans doute, on ne peut demander que la brusque augmentation des salaires qui s'est produite dans maintes industries temporaires soit limitée par des entreprises permanentes qui ne peuvent se permettre qu'un relèvement progressif. Mais il faut dans tous les cas tenir compte des circonstances actuelles dans l'établissement des salaires, éviter de les comprimer aussi bien que de les exagérer. De plus, il faut avoir égard dans le paiement du travail, aux doubles frais imposés aux ouvriers qui habitent hors de chez eux. C'est l'objet d'une circulaire du Chancelier du 9 janvier 1917, prescrivant que l'ouvrier en sursis d'appel, outre un salaire égal à son ancien salaire, recevra un subside de 2 marks par jour pour l'entretien de sa famille. Mais il faut en outre que, dans les cas de double domicile, les employeurs s'occupent d'assurer pour la famille un supplément suffisant. »

« Enfin les autres conditions du travail, en particulier celles qui concernent le logement et la nourriture, doivent être examinées sous les mêmes points de vue et améliorés autant que possible. Mais on ne peut tolérer les tentatives de certains employeurs pour débaucher les ouvriers d'autres entreprises et de les attirer chez eux. Un tel procédé met le désordre dans le personnel ouvrier et nuit à la situation générale de la vie économique ; il faut le condamner sévèrement. Certainement le sentiment patriotique des employeurs mettra fin par lui-même à de tels abus. Si ces directives sont maintenues par les patrons, il faut que, d'autre part, les employés, du moment que les conditions de travail sont justes et convenables, ne poussent pas à la rupture immédiate de leur contrat de travail, simplement parce qu'en un autre endroit ils peuvent trouver encore mieux. Une telle conduite est inconciliable avec les fins auxquelles vise la loi sur le service auxiliaire, qui doit ici servir de règle décisive à tous les intéressés. C'est ce que comprendra chaque ouvrier raisonnable qui se représente clairement le but patriotique poursuivi. Cependant les organisations ouvrières pourraient donner sur ce point un enseignement précieux. »

« Il faut consacrer un mot spécial aux soldats en sursis d'appel dans les industries de guerre — ceux qu'on nomme « Reklamiers ». A ceux-ci s'applique la maxime : L'obligation militaire passe avant le service auxiliaire ; le service armé a pas sur le service civil. Ils sont libérés de l'accomplissement de leurs devoirs militaires seulement aussi longtemps que leur occupation nouvelle est encore plus importante pour la patrie que le service qu'ils fournissaient dans l'armée. Sitôt que cette condition fait défaut, l'administration militaire ne saurait répondre qu'elle ne les replacera pas au ser-

vice de l'armée, auquel ils appartiennent de plein droit. »

« Mais la condition de leur sursis d'appel disparaît aussi, le cas échéant, s'ils l'occupent plus l'emploi précis pour lequel leurs connaissances spéciales les ont fait mettre en sursis, soit un emploi où les mêmes connaissances sont indispensables, mais une place quelconque où ils peuvent être facilement remplacés. En pareil cas, ils devraient s'attendre à être réincorporés, non pas égard pour leur employeur, mais simplement pour des considérations militaires. Quant au règlement des désaccords entre ouvriers et patrons et aux changements qui pourraient en résulter, les Reklamiers ont, eux aussi, la protection des commissions prévues par la loi sur le service civil. Du reste, on prendra soin de satisfaire autant que possible les vœux naturels et admissibles de ces ouvriers, dès le moment de leur sursis d'appel ou plus tard, par permutation. Seulement cela ne peut avoir lieu d'un seul coup ; pour que le changement se fasse de façon méthodique, un certain temps est nécessaire. »

« Les ouvriers, les « Reklamiers » aussi bien que les autres, peuvent donc être sûrs que leurs intérêts justifiés sont garantis et protégés autant que le permet la nécessité des temps. S'il se produisait pourtant des malentendus, ils feront bien de ne pas demander aussitôt leur certificat de départ, mais de recourir à la médiation du président de la commission de conciliation, ou à celle du bureau du *Kriegsamt* qui ne leur sera pas refusée. Avec la volonté de toutes les parties, il ne sera pas difficile de résoudre à l'amiable et sans contrainte les grands problèmes posés au service auxiliaire national pour le salut du peuple. »

#### AUTRICHE-HONGRIE

**La crise du charbon en Autriche.** — On mande de Vienne à Bâle le 20 février, que la crise du charbon, dans toute l'Autriche, a atteint le point le plus critique.

Le gouvernement a fait établir, par ordre de priorité, une liste des services publics qu'il faudra alimenter en charbon : 1° les usines à gaz de Budapest ; 2° les usines électriques de Vienne ; 3° les chemins de fer ; 4° les compagnies de navigation et certaines industries privées.

Le charbon, qui arrive maintenant en quantité insuffisante, est distribué dans les cliniques et dans les hôpitaux.

Après la fermeture des théâtres, des musées nationaux, des cinémas et de tous les endroits publics, une nouvelle ordonnance défend aujourd'hui aux particuliers de recevoir des visites après onze heures du soir.

En outre, on télégraphie de Prague que les autorités ont créé une carte de charbon qui donne droit à 25 kilos par personne et par semaine.

#### ESPAGNE

**Le commerce extérieur de l'Espagne en 1916.** — La Direction générale des Douanes vient de faire paraître dans la *Gaceta* l'état comparatif du commerce international de l'Espagne pour les trois dernières années. En voici les chiffres :

	1914	1915	1916
	(Millions de pesetas)		
Importation.....	1.050	1.206	1.281
Exportation.....	880	1.258	1.383
Totaux.....	1.930	2.464	2.664

Le chiffre total de 2.664 millions pour 1916 est le plus élevé que l'Espagne ait jamais enregistré.

Au cours de ces trois années, il a été importé en Espagne pour 575 millions d'or, en barres ou en monnaies étrangères, qui est allé grossir l'encaisse métallique de la Banque d'Espagne.

La balance commerciale est favorable à l'Espa-

gne pour 102 millions en tenant compte des métaux précieux importés et pour 455 millions si l'on en fait abstraction.

**Les réserves des minerais de fer en Espagne.** — D'après un rapport du consul des Etats-Unis à Barcelone, il résulte que l'Espagne possède 700 millions de tonnes de minerai de fer à extraire, susceptible de fournir 50 % de métal.

Cette grande richesse minière est répartie entre les diverses provinces, dont la première — la plus riche — est celle de Léon, avec 150 millions de tonnes, puis viennent Teruel avec 135 millions, Biscaye avec 70 millions, Lugo avec 65 millions, Oviedo avec 56 millions, Aragon avec 30 millions, Séville avec 35 millions, Santander, Malaga et Almería avec 25 millions chacune.

Durant la dernière période décennale il a été extrait environ 9 millions de tonnes de minerais de fer en Espagne, avec de grands écarts d'une année à l'autre. Actuellement presque la moitié du fer extrait provient de la province de Biscaye où, à la suite d'une intense exploitation, la quantité disponible de minerai a beaucoup diminué. Mais durant la même période les moyens d'extraction et de transport se sont bien perfectionnés.

En dehors des ressources minières de la péninsule, l'Espagne possède au Maroc (région de Nador) de très riches mines de fer.

#### TURQUIE

**Finances ottomanes.** — A l'occasion du dépôt du projet de loi sur l'avance allemande de 42 1/2 millions de livres turques, le ministre des Finances, Djavid Bey, a prononcé un discours dont voici les principaux passages : « L'Allemagne devra nous fournir les moyens de réorganiser notre administration intérieure, mais il faudra qu'elle nous laisse le temps nécessaire pour nous acquitter des sommes que nous lui devons. — Les hommes d'Etat allemands m'ont assuré, à chacun de mes voyages, qu'ils n'étrangleraient pas la Turquie. — Nous arriverons à faire rentrer dans notre pays pendant la période qui suivra la guerre des capitaux se montant à 100 ou 150 millions de livres turques. Le placement judicieux de ces sommes permettra à la Turquie d'équilibrer son budget dans l'espace de dix ans et de faire face au service des intérêts et à l'amortissement des dettes de l'Etat antérieures ou relatives à la guerre. »

Passant à l'exposé du mécanisme financier de l'avance allemande, le ministre signale qu'aucune des avances faites par l'Allemagne n'est garantie par des recettes de l'Empire ottoman. Cette question ne se posera qu'au moment de leur conversion en emprunt consolidé.

Les bons émis ne sont pas un simple papier fiduciaire, mais des titres que l'Allemagne, fidèle à ses engagements, remboursera en or. Aussi, le ministre ne comprend-il pas que la cote de ces bons soit en baisse et que la population échange, comme elle le fait, ses bons de trois livres contre une livre or.

#### ÉTATS-UNIS

**Les difficultés de l'exportation américaine.** — Les représentants des trente principales compagnies de chemins de fer américaines ont décidé virtuellement d'arrêter les expéditions des marchandises destinées à l'exportation, tant que l'engorgement actuel sur le littoral de l'Atlantique subsistera. On assure que ces mesures sont approuvées par la commission de commerce entre les Etats. On fait valoir comme motif le manque de main-d'œuvre et les tempêtes hivernales qui sévissent sur le littoral. Le manque de navires et d'entrepôts empêche le déchargement des trains restés dans les gares des ports de l'Atlantique.

La situation doit son acuité à l'établissement par l'autorité allemande de zones interdites, en con-

séquence duquel de nombreux navires américains refusent de partir tant que le gouvernement ne leur aura pas fourni des canons et des escortes. Aussitôt que l'encombrement cessera dans les ports, les compagnies de chemins de fer accepteront les marchandises.

On apprend de Buffalo, de Chicago et d'autres centres de l'intérieur que les usines ont ralenti leur production par suite des difficultés pour le prompt enlèvement des marchandises.

### Revue Commerciale

**La situation agricole.** — Le *Journal Officiel* du 15 février courant publie les résultats comparatifs des enquêtes de l'office des renseignements agricoles sur la situation des cultures, au 1<sup>er</sup> février des années 1917 et 1916. En voici les moyennes générales. Rappelons que 100 signifie très bon, 80 bon, 60 assez bon.

	1916	1917
Blé d'hiver.....	70	62
Méteil.....	72	65
Seigle.....	72	67
Orge d'hiver.....	73	65
Avoine d'hiver.....	72	66

Pour toutes les céréales, la note générale est donc sensiblement inférieure à celle de l'an dernier. Nous en avons précédemment indiqué les raisons principales : le mauvais état des terres au moment des semailles, l'insuffisance des matières fertilisantes, et les pluies excessives de l'automne. Nous croirions cependant volontiers que les gelées ont été bienfaisantes aux premiers blés ensemencés, que la neige abritait contre les morsures du froid ; elles ont, en outre, assaini le sol, en l'expurgant des plantes adventices et de la vermine qui y pullulait, ce qui sera excellent pour les semailles de printemps. Par contre, les derniers blés mis en terre n'étaient pas suffisamment robustes pour les supporter quand la protection de la neige leur manquait ; aussi en signale-t-on un certain nombre qui ont été gelés et qu'il faudra « refaire ».

M. Clémentel, ministre du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, a déposé le 15 février courant sur le bureau de la Chambre un projet de loi comportant une majoration de la prime accordée à la culture du blé.

D'après ce projet, la prime par quintal de blé récolté, qui était jusqu'à présent de 3 francs, sera portée, comme nous l'avons annoncé, à 5 francs.

D'autre part, toutes les superficies ensemencées en blé à partir du 15 février 1917 bénéficieront d'une prime de 20 francs par hectare. Cette prime jusqu'ici n'était attribuée que pour chaque hectare supplémentaire, comparativement aux superficies emblavées l'an dernier.

Ajoutons que M. Clémentel vient de charger M. Develle, sénateur, ancien ministre et président de l'Académie d'Agriculture, de remplir les fonctions de contrôleur général de la main-d'œuvre agricole civile et militaire. Il sera secondé dans sa tâche par un sous-contrôleur, qui est M. Mairet, ancien directeur au ministère des colonies.

Le nouveau contrôleur, dans le but d'intensifier la culture, vient de lancer un appel à tous les Français et Françaises de nos campagnes. Espérons que cet appel sera entendu et qu'une entente étroite et efficace aura lieu, entre les pouvoirs publics et les agriculteurs, pour la meilleure utilisation de toutes nos ressources terriennes. Nous donnons dans nos *Informations* le texte in extenso de cet appel.

**Métaux.** — La consommation des métaux a, pendant l'année 1916, atteint un chiffre énorme, en

raison même des besoins toujours croissants des nations belligérantes. Les cours cotés pendant le courant de l'année passée montrent une plus-value considérable sur ceux pratiqués en 1913, année normale. Cette augmentation a été de 70 % pour le cuivre, de 67 % pour le plomb et de 230 % pour le zinc.

Le tableau ci-dessous montre les cours moyens pratiqués à Londres, pendant ces cinq dernières années, sur les principaux métaux :

	1912	1913	1914	1915	1916
(En livres, shillings et pence)					
Cuivre :					
standard.	72.18.4	68.1.3	59.9.10	72.10.3	115.19.5
électrolyt.	—	—	—	89.19.5	139.11.1
Etain.....	209.7.9	210.9.1	150.18.7	163.18.8	182.0.10
Plomb.....	17.19.0	18.15.5	19.6.2	23.2.2	31.7.8
Zinc.....	26.9.0	22.15.3	22.19.5	69.18.10	74.10.5

Au sujet de ces prix le *Daily Commercial Report* de Londres remarque que le *cuivre Standard*, qui avait débuté en 1916 à £ 88, a atteint dans le premier semestre £ 135. Un recul sensible le ramène à £ 95, en juillet, puis nouvelle ascension ininterrompue, pendant le deuxième semestre, pour terminer fin décembre à £ 138.

La prime sur l'*électrolytique*, qui était de £ 30 au 1<sup>er</sup> janvier 1916, au cours de £ 118, s'est maintenue à ce chiffre pendant tout le premier trimestre, puis a subi diverses fluctuations en baisse pour se maintenir finalement de £ 21 à 22 pendant le dernier semestre. Le cuivre électrolytique termine l'année de £ 140 à 167.

On voit que le cuivre standard est en hausse, d'une année à l'autre, de £ 43, ou 60 %, et le cuivre électrolytique de £ 56, ou près de 70 %.

L'*Etain* a débuté, en 1916, à £ 157 pour finir à £ 183, après avoir accroché le cours de £ 200. Les écarts n'ont rien d'exagéré et si les cours de ce métal n'ont cessé de progresser depuis la guerre, ils sont encore loin de ceux pratiqués en 1912 et 1913.

Le *Plomb* (soft foreign) a débuté à £ 31 pour atteindre £ 35, en mai, mais depuis il a rétrogradé pour finir à £ 30. La hausse des prix moyens de 1916 sur 1915 est de £ 8.

Le *Zinc* a suivi des variations aussi importantes que celles du cuivre, mais en sens inverse. Parti de £ 89, au 1<sup>er</sup> janvier 1916, il est bien monté à £ 100 jusqu'en juin, mais ensuite s'est produit la débâcle pour terminer à £ 50 à fin décembre. Le cours moyen de 1916 est en hausse de £ 5 environ sur celui de 1915. L'écart entre le zinc pur raffiné et le zinc ordinaire se maintient toujours très sensible.

« En définitive, conclut notre confrère, les Alliés qui sont de gros consommateurs de métaux, ont encore beaucoup à faire pour coordonner leurs achats, afin de ne pas se faire concurrence à eux-mêmes sur le grand marché américain. Ils ont fait dans ce but de réels progrès en 1916, mais il en reste à faire encore, s'ils ne veulent pas provoquer des hausses intempestives. »

La production mondiale de l'étain a atteint, en 1916, 117.250 tonnes, contre 121.800 tonnes en 1915 et 107.000 tonnes en 1914. Les expéditions des *Strait Settlements* se sont élevées à 61.600 tonnes, au lieu de 67.500 tonnes en 1915. Les ventes dans le monde entier ont été de 112.377 tonnes, contre 118.906 tonnes en 1915.

Selon une estimation américaine, la production mondiale de cuivre aurait atteint, en 1916, 1.374.260 tonnes anglaises, contre 1.044.270 tonnes en 1915.

Le gouvernement français a déposé le 9 courant un projet de loi tendant à la réquisition des stocks de cuivre supérieurs à 500 kilogs, afin d'enrayer la hausse persistante des prix et d'éviter une crise de

quantité éventuelle. Il n'est aucunement question dans ce projet de réquisitionner les objets de cuivre qui se trouvent dans le commerce courant ou entre les mains des particuliers.

#### Cours des Métaux à Londres (La tonne de 1.016 kil. 048)

Métaux	19 janv.	26 janv.	2 fév.	9 fév.	16 fév.
	1917	1917	1917	1917	1917
	£ sh. d.				
Cuivre en barres :					
Disponible.....	130 0 0	130 0 0	134 0 0	137 0 0	138 0 0
A 3 mois.....	126 0 0	126 0 0	130 0 0	133 0 0	134 0 0
Etain : disponible..	187 10 0	189 5 0	193 0 0	201 0 0	199 10 0
à 3 mois....	188 15 0	190 10 0	194 0 0	202 0 0	198 5 0
Zinc : disponible	47 0 0	52 10 0	52 15 0	55 5 0	56 5 0
Plomb étrang.: disp.	30 10 0	30 10 0	30 10 0	30 10 0	30 10 0

### PETITES NOUVELLES

◆ Le *Journal officiel* a publié, le 17 février courant, la loi portant à vingt ans la durée des obligations que le ministre des Finances est autorisé à émettre en vertu de la loi du 10 février 1915.

◆ L'impression favorable qu'a produite la publication des résultats financiers de l'exercice 1915 n'a pas amené de variation dans les cours de l'action du *Crédit Foncier*, qui reste à 685.

Nous pouvons annoncer que le *Crédit Foncier* a reçu l'autorisation ministérielle pour l'emprunt de 600 millions dont nous avons déjà parlé d'après les bruits qui ont couru en Bourse. Nous serons en mesure de donner prochainement à nos lecteurs les modalités de l'emprunt qui ont été arrêtées par le Conseil d'administration dans sa séance du 21 courant.

◆ Le *Crédit Mobilier Français* a reçu de la Chambre des Mines du Transvaal un télégramme lui annonçant que le rendement du mois de janvier 1917 a été de : 756.997 onces d'or fin pour les mines du Witwatersrand, 25.637 onces d'or fin pour les mines des autres districts, soit un total de : 782.634 onces d'or fin, d'une valeur de 3.324.418 livres sterling, contre 774.462 onces d'or fin d'une valeur de 3.289.705 liv. st. pour le mois de décembre 1916, qui se décomposaient comme suit : 748.491 onces d'or fin pour les mines du Witwatersrand, 25.971 onces d'or fin pour les mines des autres districts.

D'autre part, le nombre d'indigènes employés par les membres de l'Association relative à la main-d'œuvre au Witwatersrand et par les entrepreneurs a été de : 188.624 dans les mines d'or, 11.611 dans les mines de charbon, 5.591 dans les mines de diamant, soit un total de 205.826.

### Marché Financier

Paris, le 22 février 1917.

Toute cette huitaine le Marché s'est encore montré réservé avec une tendance soutenue.

Parmi les derniers cours cotés nous relevons :

*Au Parquet.* — Au comptant : 3 % perpétuel, 61,85 ; 5 % 87,80 ; 5 % non libéré, 88,05 ; Banque de France, 5.205 ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 1.064 ; Crédit Foncier, 685 ; Crédit Lyonnais, 1.192 ; Actions Est, 764 ; Paris-Lyon, 1.020 ; Nord, 1.330 ; Orléans, 1.126 ; Suez, 4.445 ; Extérieure, 101,05 ; Russe 5 % 1906, 83,95 ; Rio Tinto, 1.750 ; Montbard-Aulnoye, 410 ; Tréfileries du Havre, 320 ; Etablissements Bergougnan, 1.280.

*Marché en Banque.* — Au comptant : Toula, 1.335 ; Maltzoff, 579 ; Bakou, 1.740 ; Mount Elliott, 150,50 ; De Beers, 354 ; Crown Mines, 73,50 ; Modderfontein B, 204,50 ; Rand Mines, 96,25 ; Financière, 164 ; Malacca ordinaire, 128,50.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.